

Nombre de membres :

- En exercice : 27
- Présents : 16
- Votants : 25
- Procuration(s) : 9
- Absent(s) excusé(s) : 2
- Absent(s) : 0

Del_2023_10

Date de convocation :

Le 24 mars 2023

Date d'affichage :

Le 24 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 30 mars à 18h30, les membres du Conseil Municipal, ont été légalement convoqués en séance ordinaire par Thierry GENETAY, Maire de la commune de Carignan de Bordeaux, à la mairie, salle du conseil municipal, 24 rue de Verdun, 33 360 Carignan de Bordeaux.

CONVOQUÉS : Thierry GENETAY, Isabelle PASSICOS, Christophe COLINET, Aurélie LACOMBE, Rémy POINTET, Sandrine ALABEURTHE, Laurent JANSONNIE, Anthony BROUARD, Martine LACLAU, Nicolas RAMON, Julia ZIMMERLICH, Charles ARIS-BROSOU, Karine VIROT, Michel BONNAT, Sylvie LHOMET, Patrice DANIAUD, Laetitia GADAIS, Etienne LHOMET, Sandrine LACOSTE, Cédric FLOUS, Cécile PEREZ, Pascal LATORRE, Bernard LACAZE, Frank MONTEIL, Véronique ZOGHBI, Philippe CASENAVE, Isabelle ELLIES

Excusé(e)(s) et pouvoir(s) :

Monsieur Christophe COLINET donne pouvoir à Madame Isabelle PASSICOS, Madame Aurélie LACOMBE donne pouvoir à Monsieur Laurent JANSONNIE, Monsieur Nicolas RAMON donne pouvoir à Madame Sandrine LACOSTE, Madame Julia ZIMMERLICH donne pouvoir à Madame Karine VIROT, Monsieur Charles ARIS-BROSOU donne pouvoir à Monsieur Cédric FLOUS, Monsieur Anthony BROUARD donne pouvoir à Madame Cécile PEREZ, Madame Sylvie LHOMET donne pouvoir à Monsieur Etienne LHOMET, Monsieur Patrice DANIAUD donne pouvoir à Madame Sandrine ALABEURTHE, Monsieur Bernard LACAZE donne pouvoir à Madame Martine LACLAU,

Excusé(e)(s) :

Monsieur Philippe CASENAVE,
Monsieur Franck MONTEIL

Absent(e)(s) : -

Secrétaire de séance : Monsieur Michel BONNAT

Délibération 2023-10

Objet : RESSOURCES HUMAINES – Validation du Tableau des effectifs – emplois 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L 313-1 du Code Général de la Fonction Publique,

Vu l'avis favorable de la commission Administration générale à l'unanimité réunie le 21 mars 2023 ;

Sur présentation de Rémy Pointet, adjoint aux affaires générales et vice-président de la commission administration générale, il est rappelé qu'il appartient au Conseil Municipal, compte tenu des nécessités des services, de modifier le tableau des emplois.

A date, ce tableau est le suivant et il convient à l'assemblée de l'acter.

**TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS
 (STAGIAIRES ET TITULAIRES)**

GRADES OU EMPLOIS	Catégories	Effectifs ouverts	Effectifs pourvus	Dont : temps non complet
FILIERE ADMINISTRATIVE				
Attaché territorial	A	1	1	
Attaché principal	A	1	1	
Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	B	2	2	
Adjoint administratif territorial principal de 1 ^{ère} classe	C	1	1	
Adjoint administratif territorial principal de 2 ^{ème} classe	C	4	4	
Adjoint administratif territorial	C	4	4	
TOTAL		13	13	
FILIERE TECHNIQUE				
Technicien territorial	B	2	2	
Agent de maîtrise	C	1	1	
Adjoint technique territorial principal de 1 ^{ère} classe	C	6	6	
Adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe	C	3	3	1
Adjoint technique territorial	C	9	9	4
TOTAL		21	21	5
FILIERE SOCIALE				
Agent spécialisé principal de 2 ^{ème} classe des écoles maternelles	C	3	3	
Agent spécialisé principal de 1 ^{ère} classe des écoles maternelles	C	2	2	
TOTAL		5	5	
FILIERE CULTURELLE				
Adjoint territorial du patrimoine principal de 2 ^{ème} classe	C	1	1	1
TOTAL		1	1	1
FILIERE ANIMATION				
Agent territorial d'animation principal de 1 ^{ère} classe	C	1	1	
Adjoint territorial d'animation	C	3	3	3
TOTAL		4	4	3
TOTAL		44	44	9

TABLEAU DES EMPLOIS NON PERMANENTS

AGENTS NON TITULAIRES	Catégorie	Service
2 agents service technique (Entretien des locaux)	C	2 techniques

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité de ses membres présents ou représentés décide d'acter le tableau des emplois présenté en supra.

- Détail du vote :
- « Pour »
 - « Contre »
 - Abstentions
 - Unanimité des présents

Le Secrétaire de Séance
Michel BONNAT



Le Maire de Carignan de Bordeaux,
Thierry GENETAY

